

# LE MEDECIN DES FOLLES

DEUXIÈME SÉRIE

UNE ERREUR JUDICIAIRE

I

DÉTAILS RETROSPECTIFS.

Quelques-unes des paroles échangées entre M. Delarivière et sa compagne en chemin de fer et dans la chambre de l'hôtel du *Grand-Cerf*, ont fait certainement soupçonner à nos lecteurs qu'il existait dans la vie de ces deux personnages importants de notre récit un côté mystérieux.

Nous devons à cet égard une explication et nous allons la donner brièvement.

Celle que le banquier appelait *sa femme* n'avait pas complètement droit à ce titre.

Vingt années auparavant, Maurice Delarivière, associé à une maison de banque de Paris et possédant à cette époque un demi-million, avait rencontré dans une maison où il était familièrement reçu, une très jeune personne, blonde, aux yeux bleus, presque une enfant, qui venait donner des leçons aux filles du maître du logis.

M. Delarivière s'intéressa tout d'abord et sans arrière-pensée à cette enfant si jolie et si simple, et qui semblait si pure.

Il s'informa.

Jeanne Tallandier avait seize ans. Elle était orpheline, absolument honnête, n'avait pour toute famille qu'un frère aîné, aussi pauvre qu'elle, courageux et bon travailleur. Elle vivait du produit modeste de ses leçons, et se trouvait heureuse dans cette extrême médiocrité.

Quelques semaines se passèrent.

M. Delarivière, presque d'une façon inconsciente, faisait en sorte de se trouver chaque jour sur le chemin de la jeune maîtresse de piano.

Un beau soir il découvrit avec stupeur qu'il était amoureux, amoureux sérieusement, éperdument.

— Si je suis aimé, se dit-il, le bonheur est là... Mais serai-je aimé ?

En même temps une grande inquiétude s'emparait de lui.

Jeanne Tallandier était âgée tout au plus de seize ans. Il en avait, lui, quarante-deux.

N'était-ce pas un obstacle infranchissable ?

M. Delarivière ne songeait pas même qu'il était riche et que la fortune aplanit bien des obstacles.

Il estimait trop la jeune fille pour croire une minute que la question d'argent pût exercer sur elle la moindre influence.

Nous n'avons pas à entrer ici dans les détails rétrospectifs d'un roman d'amour.

Malgré son âge M. Delarivière était très beau, et d'une beauté particulièrement sympathique.

L'orpheline vivait dans un isolement absolu.

Maurice lui plut. Elle le lui laissa voir naïvement ; elle écouta l'aveu de son amour avec une candeur dont les sceptiques auraient pu sourire, mais qui n'en était pas moins réelle et touchante.

Malheureusement, M. Delarivière n'était point libre.

Une union funeste et mal assortie avait lié son sort à celui d'une femme qui l'avait abandonné au bout de peu de mois de mariage. Où était-elle partie ? Personne n'avait pu retrouver sa piste et tout établissait qu'elle avait dû mourir par accident ou par maladie fortuite dans quelque ville étrangère. Sans cela, on eut entendu parler d'elle, ne fut-ce que pour des questions d'argent à débattre avec son mari et avec sa famille.

M. Delarivière avait donc le droit de se considérer comme veuf, mais il ne l'était point aux yeux de la loi, car si l'absence qui est considérée dans la plupart des cas comme une présomption de décès, cette présomption légale ne s'applique point au mariage, et nul ne peut contracter valablement un

second mariage sans apporter l'acte de décès de son conjoint.

À l'époque dont nous parlons le divorce n'avait point été établi.

Maurice prit le parti d'aller se fixer en Amérique et d'y contracter avec Jeanne Tallandier l'union qui out été impossible en France. Mais il n'ignorait point que cette union n'était pas valable.

Mais, à présent il avait un intérêt immense à savoir si madame Delarivière était vivante ou morte, et à se tenir au courant de ses faits et gestes.

Ainsi, avant de partir pour New-York, il s'aboucha avec un ex-agent de la police de sûreté, jouissant d'une célébrité très grande ; il lui remit une forte somme, le chargea des démarches à faire pour trouver la trace de la fugitive, et lui promit une récompense pécuniaire importante le jour où ses investigations seraient couronnées du succès.

Une fois en Amérique, M. Delarivière présenta Jeanne comme sa femme, lui fit prendre son nom, et jamais, nom ne fut porté plus dignement.

Puis il fonda à New-York une maison de banque qui ne tarda point à prospérer.

Edmée vint au monde.

Rien ne manquait au bonheur de ces deux créatures d'élite qui marchaient dans la vie appuyées l'une sur l'autre.

Nos lecteurs connaissent déjà la plupart des événements accomplis pendant dix-sept années.

Edmée fut mise en pension en France où ses parents vinrent la voir tous les deux ans.

La fortune du banquier alla grandissant toujours et devint bientôt colossale.

L'ex-agent de police écrivait de loin en loin, ne disait rien de neuf, et demandait toujours de l'argent pour continuer les recherches.

M. Delarivière lui adressait, par le retour du courrier, un mandat à vue, quoique ne conservant aucun espoir de voir retrouver la piste égarée, et soupçonnant même qu'il pouvait bien être dupe du policier peu scrupuleux.

En cela il se trompait. L'agent entretenait bel et bien une correspondance intéressante avec plusieurs de ses confrères habitant les principales villes de l'Europe, et gagnait ses honoraires en conscience...

Il le prouva d'ailleurs indiscutablement, ainsi que nous allons le voir...

M. Delarivière, trouvant sa fortune plus que suffisante et voulant goûter enfin un repos bien gagné par de longues années de travail incessant, avait résolu de commencer la liquidation de sa maison, de venir en France retirer sa fille du pensionnat de Saint-Mandé, et de ne plus se séparer d'elle.

L'époque du départ était fixée et le passage retenu sur un des grands grands vapeurs transatlantiques qui font le service entre l'Amérique et l'Europe.

Le banquier reçut de son agent une lettre qui le remplit à la fois de stupeur et de joie.

Un hasard quasi-providentiel avait permis de retrouver enfin la trace si longtemps perdue de l'épouse fugitive.

Madame Delarivière était morte en Russie dix-huit ans auparavant.

Le fait ne pouvait se révoquer en doute, l'agent annonçait qu'il allait recevoir d'un jour à l'autre une expédition bien en règle et légalisée de l'acte de décès, et qu'il l'adresserait sans retard à New-York.

Le banquier lui télégraphia aussitôt de garder cet acte précieux pour le lui remettre en mains propres à Paris, où il allait se rendre.

Un avenir radieux, sans un nuage, sans un point noir, semblait désormais promis à Maurice et à Jeanne.

Ils partirent, bien convaincus tous deux que le bonheur complet les attendait en France.

Nos lecteurs savent le reste...

Retournons à Melun, dans la chambre de l'hôtel du *Grand-Cerf*.